



## La parole du Rav

Rav Yehiel Brand

1) Après avoir été mandaté d'aller à 'Haran pour chercher Rivka, Eliezer prend dix chameaux de son maître et prend la route. En y arrivant, il prie, en disant : "La première fille qui sortira pour puiser de l'eau, et à qui je dirai : fais-moi boire un peu d'eau de ta cruche et qu'elle me dit : buvez et aussi vos chameaux j'abreuverai, voici la fille destinée..." ».

Pourquoi sa mission exige-t-elle dix chameaux ? Pour transporter les quelques bijoux qu'il apportait à Rivka, elle qui reviendrait avec lui le lendemain, ne nécessitait sûrement pas dix chameaux, de même que les quelques *migdanim* – fruits, qu'il offrait à son frère et à sa mère. Sinon, le verset aurait précisé : « Dix chameaux chargés de migdanim », comme il le précise concernant la charge sur les dix ânes et dix ânesses, offerts par Yossef, à la famille de Yaacov<sup>[1]</sup>. D'ailleurs, pourquoi Eliezer précise-t-il à Rivka : « Donne-moi un peu d'eau de ta cruche », et pas simplement « Donne-moi un peu d'eau » ? Et pourquoi se suffit-il de prier, en disant : « La fille qui me dira : buvez et je donnerai aussi à boire à vos chameaux, sera la fille élue », et ne précise-t-il pas : « la fille qui me donnera à boire et à mes chameaux, sera l'élue », car c'est bien le geste qui compte et pas la promesse ?

2) Cependant, Eliezer avait une fille qu'il désirait ardemment marier à Itshak, mais qu'Abraham refusa catégoriquement : « Je viens d'une famille [Chem] bénie, et toi d'une famille [Canaan] maudite ; le maudit ne s'attache pas au béni »<sup>[2]</sup>. Abraham cherchait une fille de famille bénie, comme l'avait été Sarah, bénie deux fois par D-ieu : « Quant à ton épouse Saraï... Sara est son nom. Je la bénirai... Je la bénirai »<sup>[3]</sup>. Ces bénédictions signifient entre autres : son lait sera béni<sup>[4]</sup>, ainsi que sa pâte ; bien qu'elle ne soit pas abondante, elle suffira à nourrir une multitude de gens<sup>[5]</sup>. « Hakadoch Baroukh

Hou n'a pas trouvé meilleur ustensile pour contenir la Bérakha que la paix »<sup>[6]</sup>. Les gens extrêmement généreux jouissent de la paix ; or la descendance de Canaan représente l'avarie et l'affrontement. D'ailleurs, avant de l'épouser, Itshak testa Rivka, en la faisant entrer dans la tente de sa mère, et il constata que sa pâte jouissait de la même bénédiction que celle de sa mère<sup>[7]</sup>. Elle ressemblait à cette veuve, qui, après avoir offert une partie de sa dernière miche de pain au prophète Elyahou, a vu le peu de farine et d'huile bénis, au point qu'il en resta jusqu'à ce que la pluie revînt en Erets Israël<sup>[8]</sup>.

3) Pour faire le test, Eliezer prit dix chameaux "de son maître", qui, (comme tout ce qui appartenait à Abraham) étaient volumineux, et même un simple chameau, après un voyage de 800 kilomètres, boit au moins 100 litres. On peut s'interroger, comment la jeune fille Rivka âgée de trois ans, pouvait-elle promettre de descendre dans la source, et faire remonter assez d'eau pour abreuver dix énormes chameaux ? Tout en sachant que sa cruche ne contenait sans doute pas plus de 5 litres ! C'est donc qu'elle connaissait sa cruche ; elle était comme le pot de la veuve chez Elyahou et le pétrin de Sarah : elle jouissait de la même bénédiction, l'eau coulerait à flot et sans fatigue ! Grâce à l'abnégation du serviteur, qui annulait son désir égoïste de voir sa fille se marier avec Itshak, Eliezer sortait de la malédiction de «maudit» qui caractérisait sa famille, et il devint lui-même béni. Voilà pourquoi Lavan déclare haut et fort : «Viens, le béni de D-ieu »<sup>[9]</sup>.

[1] Béréchit, 45,23. [2] Béréchit raba, 59,9 ; Rachi, Béréchit, 24, 39.

[3] Béréchit, 17, 15-16.

[4] Le jour qu'elle sevrerait Itzhak, Béréchit Raba, 53,9 ; Baba Metzia, 87a ; Rachi, Béréchit, 21, 7.

[5] Béréchit raba, 60,16 ; Rachi, Béréchit, 24,67.

[6] Michna, fin Ouktzin.

[7] Béréchit 24,67 ; Rachi ; Béréchit Raba, 60,16.

[8] Mélahkim, 1,17. [9] Béréchit, 24, 31 ; Vayikra raba 17,5

ces termes : Que Elokim te donne de la rosée du ciel et du gras de la terre. Ainsi nous comprenons que la bénédiction a pour but d'unifier par la sanctification les choses célestes avec le domaine terrestre. Or, les 2 enfants de Itshak et Rivka avaient chacun un domaine prédisposé, Essav le chasseur terrestre et Yaakov l'homme d'étude.

Ainsi, Itshak pensait que l'homme d'action qu'était Essav devait être en mesure d'y accorder la dimension spirituelle. Dès lors, lorsque Itshak constata que la voix de Yaakov était bel et bien attelée aux mains de Essav, il comprit que les conditions étaient réunies pour pouvoir transmettre la bénédiction.

(A l'inverse, Rivka connaissant la nature de Essav, elle comprit qu'il ne serait pas possible que ce dernier prenne en charge la dimension spirituelle. Pour cela elle s'empressa de charger Yaakov, l'homme de l'esprit, de prendre en main et d'y rattacher la dimension matérielle. Cette nécessité est la raison pour laquelle il dut utiliser dès lors, les outils et les stratagèmes dignes des hommes d'action ne serait-ce que pour s'emparer de la bérakha)



## Pour aller plus loin

Yaacov Guetta

1) Selon une opinion de nos Sages, à quel enseignement fait allusion l'expression : « Lénokha'h ichto » composant le verset 21 du chapitre 25 ?

2) Il est écrit (25-28) : « Vayééhav Yits'hak ète Essav, ki tsayid bépiv ». Comment peut-on penser que Yits'hak puisse aimer Essav juste parce que ce dernier lui donnait à manger du produit de sa chasse?!

3) Selon le Yalkoute Chimeoni (115), Essav tua Nimrod pour prendre à ce dernier sa tunique de chasse aux propriétés miraculeuses : Les fameux «bigdei 'hamoudote ! ».

Comment Yaacov fut-il habillé (par sa mère) de ces vêtements ayant apparemment contracté (par la mort de Nimrod qui les portait lorsqu'il fut tué par Essav) 2 types d'impureté : 1- "Toumeate Midrass àm haarets" (déjà du vivant de Nimrod. Voir le Traité 'Haguïgua michna 7, Chapitre 2). 2- "Toumeate mète" (à la mort de ce dernier) ?!

4) Selon une opinion de nos Sages, à quel enseignement fait allusion l'expression « gam baroukh yihyè » (27-33) employée par Yits'hak, lorsque Essav se présente après Yaacov pour recevoir les Bérakhot ?

5) Il est écrit (26-7) au sujet de Rivka arrivant à Guélar : « Ki tovate maré hi!» ; alors que dans la Sidra de 'Hayé Sara, Rivka est désignée comme étant : « Tovate maré méod ! » (le mot méod est donc rajouté). Comment saisir cette différence ?



## La Question

G. N.

Dans la paracha de la semaine, Itshak cherche à transmettre les bénédictions d'Abraham à sa descendance. Pour se faire, il demande à Essav de lui préparer des mets. Lorsque celui-ci s'affaire à la chasse, Yaakov, sous l'égide de sa mère, usurpe l'identité de son frère en se parant de fourrure afin de donner l'illusion d'une pilosité prononcée au cas où son père aveugle chercherait à le toucher. Cette précaution s'avérera utile puisque Itshak pris d'un doute, demandera effectivement à pouvoir le tâter puis s'exclamera : la voix et la voix de Yaakov et les mains sont les mains de Essav.

Toutefois, puisque Itshak reconnut les deux caractéristiques antagonistes, comment se fait-il qu'il ait quand même béni Yaakov et que le doute ne l'ait pas poussé à s'en abstenir ?

Pour répondre à cela, il est intéressant de nous pencher sur la nature même de cette bénédiction. Celle-ci commence en

Ville	Entrée	Sortie
Jérusalem	16 : 00	17 : 15
Paris	16 : 38	17 : 50
Marseille	16 : 46	17 : 52
Lyon	16 : 40	17 : 48
Strasbourg	16 : 18	17 : 29

[Shalshéletnews@gmail.com](mailto:Shalshéletnews@gmail.com)

[shalshéletnews.com](http://shalshéletnews.com)



Celui qui a consommé du pain au cours de la Séouda Chelichit, veille de Roch 'Hodech, et a continué à en manger à la sortie des étoiles, devra-t-il mentionner Yaalé Veyavo dans le Birkat ?

Il semble a priori problématique de mentionner "Récé" ainsi que « Yaalé véyavo » car cela relèverait d'une contradiction.

- Selon certains, il sera alors préférable de mentionner uniquement Roch 'Hodech qui n'est pas sujet à Ma'hloket. En effet, on ne mentionne "Récé" que si l'on se trouve encore dans Chabbat (Ch.A 271,6 au nom du Roch) et selon d'autres, c'est le moment où l'on a commencé à manger du pain qui fixera (Ch.A 188,10 au nom du Maharam).

Alors que concernant Yaalé Véyavo, il n'y a pas de doute a priori qu'il faut le mentionner (car on a mangé plus d'un Kazyit à la nuit [Michna Beroura 188,33 au nom du Maguen Avraham].

- Cependant, d'autres rétorquent que du fait que la Halakha soit retenue que c'est le début du repas qui détermine la mention du rajout, il convient plutôt de mentionner "Récé" et puisqu'on ne peut plus mentionner "Yaalé Veyavo", car cela entraînera une contradiction, on sera dispensé de le mentionner [Mahara'h Rapaport 3]. De plus, il convient de rappeler que selon l'avis principal, il est obligatoire de manger du pain au cours de la Séouda Chelichit (Voir Ch.A 291,5) et l'omission de "Récé" aurait dû entraîner l'invalidation du Birkat, si ce n'est qu'on est assujetti au principe de Safek Berakhot Lehakel [Ben Ich Hai 1 'Houkat fin ot 22 ; Ye'havé Daat 3,55 ; Michna Beroura Ich Matsliah 188 note 2 au nom de Rav Mazouz].

- Enfin, selon certains, on pourra tout à fait mentionner le passage du Chabat ainsi que Roch 'Hodech, et cela ne sera pas considéré comme une contradiction étant donné qu'on les mentionne chacun séparément [Birkat Hachem 2 perek 5,32 au nom du Taz 188,7/ Graz ot 17 appuyé par le Mahari Ayache ot 1].

En pratique, l'idéal serait de faire en sorte de finir son repas avant la tombée de la nuit (en mentionnant uniquement "Récé") afin de respecter l'ensemble des avis [Halakha Beroura 188,36 ; Piské Techouvot 188,21 n.81].

1) Une personne naissant à un moment où «chetsème» (acronyme de : a- Chabtaï : Saturne, b-Tsédek : Jupiter, c- Maadime : Mars) exercent leurs influences astrologiques, est destinée à être pauvre ou/et « tipech » (personne manquant d'esprit), du fait que ces planètes sont régies par la "Midate Hadin" la plus dure ("Dina Kachia" des 5 géouvrote) ; alors que celle qui naîtrait à un moment où « 'hanekhal » (acronyme de : d- 'Hama: Le soleil, e- Noga : Vénus, f-Kokhav : Mercure, g- Lévana : la lune) exercent leurs influences astrologiques, est destinée à être riche ou/et "hakhame" (sage), du fait que ces corps célestes sont régis par la "Midate Ha'hessed" de Dieu. Ceci dit, voilà pourquoi Yits'hak pria (implora) précisément « lénokha'h ichto », autrement dit : Il supplia Hachem que sa femme ait un enfant qui naîtrait à un moment où « 'hanekhal » (anagramme hébraïque de Lénokha'h) exercerait leurs influences astrologiques bénéfiques ! (Sefer "Péra'h Chochana" (Krispine) au nom du Rav Yamine Aryouah zatsal)

2) Yits'hak vit par le "Roua'h Hakodech", que de Essav descendrait Ovadia Hanavi qui cachera 100 prophètes de D... dans deux grottes, et subviendra à leurs besoins en eau et en pain (voir le Sefer Mélakhim 1-18).

Remez Ladavar : « "Vayééhav Yits'hak ète Essav" ("Yits'hak aime en Essav", c'est-à-dire : "à travers lui ", le Navi Ovadia), "ki tsayid bépiv" » (car ce prophète nourrirra, mettra "kavyakhol" dans la bouche de chacun des 100 prophètes de D... 4 pains). En effet, le mot « tsayid » a pour guématria 104 (nombre faisant allusion aux 100 prophètes et aux 4 pains). (Sefer "Haotsar" du Rav Hamékoubal

Benayahou Issakhar Chemoueli Chlita)

3) Ces vêtements portés par Nimrod sont les fameuses « koutnote or » que D... fit pour Adam et 'Hava au Gan Eden. D'autre part, le Midrach Talpiyote enseigne que Hachem prit de la peau du Léviathan pour confectionner ces précieux vêtements. Or, le Traité Kélim (17-13) enseigne que chaque créature vivant dans la mer (hormis le "kélev hayame") est pure ; si bien que chaque "kéli" fait avec la peau de ces êtres marins ne reçoit pas l'impureté. Ainsi, les "Bigdei 'hamoudote" portés par Nimrod au moment de sa mort (et même avant) n'étaient donc pas impures! ("Na'halate Tsvi", "Ben Porate Yossef" du Rav Yossef Berrebi zl, imprimé à Djerba en 1923)

4) Cette expression (gam baroukh yihyé) que Yits'hak adressa à Essav (après que Yaacov soit passé et ait pris les bérakhot), a la même guématria que le mot « Èche » (301) : Le feu ! Ainsi, Yaacov fut aussi béni d'être assimilé au feu, comme il est dit (Ovadia 1,18) : « La maison de Yaacov sera un feu, celle de Yossef une flamme, celle de Essav un amas de chaume, ils brûleront ce dernier, ils le consumeront... ». (Kaf Hacoheh du Rav Avraham Hacoheh Yits'haki zl, imprimé à Livourne en 1865)

5) Dans la Sidra de Toldot, la Torah parle de Rivka après qu'elle ait enfanté Essav et Yaacov (sa grossesse difficile et son accouchement ont donc un peu réduit sa beauté, d'où l'emploi de l'expression « ki tovate maré hi », sans le mot méod) ; alors que dans 'Hayé Sara (24-16), notre matriarche (étant célibataire) se présente à Eliezer avec son extrême beauté ! ("tovate maré méod !"). ('Hizkouni)

Résumé de la Paracha

- La Torah nous raconte l'étrange grossesse de Rivka avec des sentiments paradoxaux, elle fut rassurée par Chem. Elle a des jumeaux. Ce sont les premiers déclarés dans la Torah.
Agé de 15 ans, Essav entreprend un chemin dont il ne peut se sortir. Hachem prend 5 ans de la vie d'Avraham pour lui éviter de voir son petit-fils devenir racha. Essav vend son droit d'aïnesse.
La famine arrive en terre de

Kénaan, Its'hak déménage à Guéar. Il grandit considérablement. Ses voisins le jalouent. Ils le renvoient et il s'installe à Béer Chéva.
Ils viennent rendre visite à Its'hak et font une alliance avec lui, pour s'assurer qu'il ne leur fera aucun mal, de la même manière qu'eux l'ont toujours respecté.
Essav se marie à 40 ans. 20 ans de fumée de avoda zara (dans sa maison) plus tard, Its'hak perdra la vue, pour que Yaacov puisse prendre les bérakhot (Tan'houma).

Its'hak demande à Essav d'aller chasser et de lui préparer un bon repas, afin qu'il puisse le bénir. Rivka prévient Yaacov et il alla chercher deux chevreaux du troupeau. De là l'expression : "Qui va à la chasse, perd sa place". Yaacov apporte le repas à son père, il le bénit, pendant que l'ange se joue d'Essav.
Essav perd les bénédictions et en voudra à Yaacov à jamais, de l'avoir "talonné" par deux fois.
Essav se marie avec la fille d'Ichmaël. Yaacov prend la route pour aller chez Lavan, à la demande de ses parents.



Réponses

N°410 Hayé Sarah

4 images une Mitsva

4 images une mitsva : La mitsva de Birkat Cohanim
Dans la 1ère image, on voit un homme en talit (car la mitsva s'effectue avec un talit), dans la 2nde image, on voit un homme avec les yeux bandés, car il est interdit de regarder les Cohanim faire la birkat Cohanim. Dans la 3ème image, on voit un kéli, car on leur lave les mains, dans la dernière image, on voit une chaussette, car ils doivent retirer leurs chaussures.

Enigmes

1) Qui est autorisé à manger sans brakha (ni Brakha Richona ni Brakha A'harona)? Un Onén (un futur endeuillé, qui n'a pas encore enterré "son" mort) hachem ichmor.

2) 36
(1+1) x (1+1) = 4
(2+2) x (2+2) = 16
(3+3) x (3+3) = 36

3) Qui dans la paracha a dit : Baroukh Hachem ?
Eliezer " ויאמר ברוך ה' (כ"ד).....

Echecs

H5 - H1 / G1 - H1
C6 - H6 / H1- G1
H6- H1



Rébus :

Bec / Essai / Feu / Mal / É.I. / T / Nez / n'Alli



La Michna Moed katane

Michna 7 : Lois de deuil suite
Pendant 'hol hamoed, seuls les 7 proches du mort, feront la kériâ, dévoileront leurs bras et leurs épaules (signe de deuil), mangeront de la séouda après l'enterrement.
Cette séouda ne se fait que sur un lit redressé, contrairement à toute l'année.
On n'amène la nourriture dans la maison d'un endeuillé que dans un panier (et pas avec des beaux plateaux), afin de ne pas faire honte aux pauvres qui amènent eux-aussi.
On ne dit pas la brakha des

endeuillés pendant 'hol hamoed, mais on applique la choura (rangée pour consoler les endeuillés après l'enterrement) et on console les endeuillés et les gens retournent directement chez eux.
Michna 8 : Suite
On ne laissera pas le corps dans la rue, afin que les gens ne soient pas tentés par faire un hesped, car c'est interdit à 'hol hamoed.
On ne laisse jamais une femme dans la rue pour son kavod, on l'apprend de Myriam.
Les femmes peuvent faire un inouy pour le mort (voir la prochaine michna) pendant 'hol hamoed.
A) Elles ne sont pas métapé'hot (elles se tapaient les mains en

signe de deuil). B) Rabbi Ichmaël: Celles qui sont proches du lit, elles peuvent être métapé'hot.
Michna 9 : Suite
A roch 'hodech, 'hanouka et pourim, les femmes laissent exprimer leur peine et elles peuvent aussi taper les mains, mais sans faire de 'kina' (voir la suite).
Le inouy, c'est qu'elles se lamentent toutes ensemble. La 'kina' c'est lorsqu'une parle et les autres répètent.
Cependant, à la fin des temps, Hachem fera oublier la mort, les femmes chanteront alors, qu'il n'y ait pas plus de mort et plus de pleurs.
Fin du traité "Moed Katane" !!

**Or'hot Yocher**

Yonathan Haik

**La vérité (5)**

Celui qui se complaît dans le mensonge devient méprisé et n'est plus crédible. Même pour tromper un non-Juif, cela est interdit [1], comme le précise Maimonide [2] : les Sages ont interdit tout mensonge, même un simple mot de séduction ou de tromperie. Seules des paroles vraies sont autorisées. De même, exagérer un récit est interdit, sauf dans les cas où il est évident que l'on parle par hyperbole, comme le fait la Torah, qui emploie parfois un langage exagéré [3] que tout le monde comprend, par exemple en disant « des villes fortes et élevées jusqu'aux cieux » pour signifier leur grande taille [3].

Cependant, vouloir tromper autrui, en lui faisant

croire que ce qu'on lui raconte est véridique, est formellement interdit.

Il faut imaginer jusqu'où les Sages allaient pour préserver la vérité ! Dans le traité de Yebamot [4], on raconte que la femme de Rav le contrariait souvent et lorsqu'il lui demandait de cuisiner des lentilles, elle lui préparait des pois chiches, et vice-versa. Quand son fils Hiya grandit, il intervertit les demandes afin que sa mère serve enfin ce que son père souhaitait. Rav lui dit : « Ta mère s'est améliorée, maintenant que tu transmets mes demandes. » Hiya lui répondit : « C'est moi qui inverse tes demandes pour qu'elle prépare ce que tu souhaites. » Rav lui dit alors : « Voilà un exemple de l'adage bien connu : Celui qui vient de toi t'enseignera la sagesse. J'aurais dû penser à cette idée moi-même. Toutefois, tu ne devrais pas agir ainsi, c'est-à-dire inverser mes demandes, comme il

est dit : Ils ont enseigné à leur langue à préférer le mensonge, ils s'épuisent à commettre l'iniquité [5] ». Si tu attribues une demande à moi qui n'est pas vraie, tu te rendras coupable de mensonge.

Une question subsiste, comment Rav n'a-t-il pas pensé lui-même à une telle astuce avant de s'entretenir avec son fils ? C'est que Rav était si enraciné dans la vérité qu'il n'imaginait même pas qu'il soit possible de dévier de la réalité.

Que le Saint Béni Soit-Il nous protège des paroles mensongères et des discours trompeurs, et nous guide uniquement dans le chemin de la vérité.

[1] Houlin 94a

[2] Maimonide, Hilkhot Déôt, chapitre 2, halakha 6

[3] Houlin 90b ; voir également Sefer HaMaspiq Leovde Hachem de Rabbi Avraham ben HaRambam, tome 2, page 316.

[4] Yebamot 63a. [5] Yirmiya 9,4

**Véçu de l'intérieur : Yéhochooua**

Moché Uzan

**Précédemment dans Yéhochooua**

*Yéhochooua jure fidélité au peuple des guivonim et lorsque ces derniers se font attaquer par d'autres peuples du pays de Kénaan, ils demandent l'aide de Yéhochooua. Le peuple juif les aide et ils vainquent ainsi les peuples, alors que les rois sont toujours enfermés dans la grotte, bloqués par d'immenses pierres. A noter que Yéhochooua a fait arrêter le soleil durant 36h lors de cette bataille.*

**Chimon** : Retournons voir les rois, restés cachés dans la grotte.

**Réouven** : Yéhochooua a dit qu'il fallait les tuer.

**Chimon** : Oui bon, je m'en doutais un peu. Si on a tué le peuple...

**Yéhochooua** : Nous allons maintenant tuer les rois et les pendre jusqu'au soir, puis on posera leur dépouille dans la grotte où ils se sont cachés. Puis, vous rebouchez les ouvertures de la grotte avec les fameuses pierres qui ont permis leur capture.

*La guerre de conquête se poursuit avec les batailles contre Makéda, Livna, Lakhich, Guezer, Eglon, 'Hevron, Dévir, ainsi que d'autres territoires... pour autant de victoires miraculeuses.*

**Yéhochooua** : Les peuples de Kénaan s'allient pour nous combattre, une quinzaine de rois et leur armée. Hachem m'a affirmé qu'ils tomberont tous devant nous et que nous devons

brûler leurs chars. *La guerre fut une réussite totale et les bény Israël conquièrent tous les grands axes de la terre d'Israël, 7 ans après avoir débuté cette longue guerre. Les 7 peuples furent anéantis, seule une branche du 'Hivi de la ville de Guivone, eut 'le mérite' de faire la paix avec Israël. 'Les géants' vivant dans les montagnes, furent retranchés dans les territoires des Pélichitim, à Gat, Ashdod et Gaza.*

*La prochaine mission sera le partage de la terre qui dura 7 ans, de 2495 à 2502.*

**Hachem** : Yéhochooua, ton maître Moché s'est empressé de faire la guerre, bien qu'il sût qu'il mourrait, toi, tu as volontairement retardé le temps de guerre, car tu ne voulais pas mourir. Tu devais vivre 120 ans comme ton maître, Je te retire 10 ans. (Midrach Rabba, Bamidbar 22)

**Yéhochooua** : Nous avons affronté 31 rois depuis notre entrée dans la ville de Yéri'ho et jusqu'à la dernière guerre contre la coalition des rois. Tous ont été battus avec l'aide d'Hachem. Nous sommes maintenant sereins et nous pouvons vivre en paix sur notre terre, promise par Hachem à nos ancêtres. Nous allons maintenant passer au partage de la terre...

**Nefech Ha'haim**

Moshé Brand

**Chapitre 10**

Les premiers sages ont débattu pour savoir si l'homme est plus grand qu'un ange ou l'inverse. Selon ce que nous avons exposé jusqu'ici, nous pouvons concilier les deux avis, qui seraient complémentaires... Il est clair qu'en termes d'essence, de sainteté et de compréhension, l'ange est beaucoup plus élevé et spirituel que l'homme. Ainsi, le Zohar précise que l'appréhension des anges est plus élevée que celle des êtres humains.

Cependant, dans un aspect précis, l'homme est plus grand que les anges, notamment dans sa capacité à élever et connecter tous les Mondes. L'ange représente une force spécifique qui n'est pas incluse dans l'ensemble des mondes et ne peut les influencer. Incapable de progresser par lui-même, les anges sont appelés "ceux qui se tiennent sur place". L'homme, quant à lui, peut progresser, influencer les mondes, et ainsi élever également l'ange à un niveau supérieur.

De plus, concernant la structure d'âme de l'homme (Nefesh, Roua'h, et Neshama), tant qu'il n'est pas descendu dans ce monde, il ne peut ni grandir ni influencer. Comme il est dit : "Il insuffla dans ses narines une âme vivante", et ce n'est qu'alors que "l'homme devint une âme (nefesh) vivante" pour tous les mondes.

**Chapitre 11**

C'est pour cette raison que les anges ne triplent pas la sainteté en haut tant que nous ne l'avons pas triplée en bas lors de la kedoucha. Ce n'est pas parce qu'ils souhaitent honorer les Hommes, mais parce qu'ils ne peuvent sanctifier leur Créateur tant que le peuple d'Israël ne l'a pas sanctifié.

Cela est le fondement de la récitation de la Kedousha, dont l'objectif est d'élever les mondes et de les relier aux mondes supérieurs afin d'ajouter à leur sainteté.

Si, à Dieu ne plaise, tout Israël gardait le silence et ne prononçait pas la Kedousha, les anges s'abstiendraient également de sanctifier leur sainteté. Cette idée est développée dans le Zohar, Parachat Balak, où cette notion fondamentale est clarifiée.

C'est aussi l'explication du verset "en se tenant, leurs ailes se relâchent" (Yehezkel 1,24), ce qui signifie que si Israël se tient debout et cesse de dire la Kedousha, la force des anges pour dire la Kedousha s'en trouve diminuée.

Chez les anges, il y a un groupe qui prononce le mot "Kadoch" (saint), ce sont les séraphims ; et un autre groupe qui prononce "Baroukh" (béni), ce sont les ophanim et les 'hayot, chaque groupe d'anges selon sa racine. Mais Israël peut dire à la fois "Kadoch" et "Baroukh", car il inclut toutes les forces.

C'est le concept de la récitation de Perek Chira, par laquelle l'homme donne de la force aux anges et aux émissaires célestes de toutes ces créatures, leur permettant ainsi d'entonner ces louanges, qui influencent les créatures ici-bas.

**Enigmes**

1) Quelle mitsva vaut-il mieux accomplir contre rémunération que gracieusement ?

2) Combien de fois peut-on soustraire 1 de 1 111 ?

3) Quel quartier de Yerouchalaïm est mentionné dans la Paracha ?

**Aire de jeu****Jeu de mot**

L'employé de Séphora part fumer pendant sa pause.

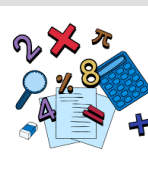
**Echecs**

Les blancs gagnent en 3 coups

**4 images**

Une Mitsva

Quelle Mitsva se cache derrière ces 4 images ?

**Rébus**



## La force d'une parabole

Jérémy Uzan

Nous voyons dans notre paracha au travers de Yaacov et Essav ce que peuvent représenter 2 parcours de vie totalement différents. L'un ayant réussi à mettre son existence au service de son créateur et l'autre se perdant dans les pièges de ce monde. Le Midrach attribue à Essav de nombreuses actions peu glorieuses : courir pour faire le mal, faux témoignages, faire couler du sang innocent.... (Tanhouma Toldot 7) Concernant la personne qui se laisse porter par son Yetser ara, le prophète dit (Hochéa 2,9) : "Elle courra après ceux qu'elle aime et ne pourra les atteindre; elle les cherchera et ne les trouvera point." Le Navi dit d'abord qu'elle n'obtiendra pas ce qu'elle espérait avoir, puis il répète en disant qu'elle ne trouvera pas ce qu'elle cherche. N'y a-t-il pas une forme de répétition ici ? A quoi le prophète fait-il allusion ?

Le **Ben ich 'haï** propose de nous l'expliquer à l'aide d'une parabole.

Un commerçant traversant une période difficile se voit proposer une belle affaire qui pourrait l'aider à se remettre à flot. Seulement, il n'a pas de liquidité pour se lancer dans ce projet. Après réflexion, il décide de se tourner vers 2 anciennes connaissances qu'il avait soutenues dans le passé et qui ont, grâce à son aide, bien réussi dans les affaires. Il se rend chez le premier mais on lui indique

qu'il vient de partir. Il cherche à le rattraper mais n'y parvient pas. Ne perdant pas espoir il s'efforce de le rattraper mais il arrive à chaque fois trop tard. Après une journée à courir, il se résigne à comprendre que celui-ci ne l'aidera pas. Le lendemain, il se rend chez le second qui lui est bien là, mais contre toute attente, il ne souhaite pas l'aider et demande même qu'on fasse sortir cette personne qu'il ne connaît pas. Là, notre homme s'écroule et fond en larmes. Après qu'il se soit calmé, celui qui l'accompagnait lui demande alors : "Pourquoi ta réaction est-elle si forte ? Hier aussi le premier homme ne t'avait pas aidé et tu n'as pas été aussi peiné ?" "C'est vrai que l'homme d'hier également ne m'a pas aidé, mais celui d'aujourd'hui a nié tout ce que j'avais fait pour lui. C'est donc une double peine qu'il m'a infligée".

Ainsi, nous dit le Ben ich 'haï, le verset vient dire que lorsqu'un homme court après des futilités, il s'expose à une double peine. D'abord il risque de n'en retirer aucune satisfaction car un appétit en éveil et la frustration est toujours présente, mais par-dessus tout, le temps consacré à ces futilités se retournera contre lui car il n'aura pas été mis à profit. La redondance du passouk vient donc nous sensibiliser à toujours chercher la voie amenant à la réussite et à la satisfaction.



## Comprendre Rachi

Mordekhai Zerbib

« Va, je te prie, au troupeau et prends-moi de là-bas deux bons chevreaux de chèvres... » (27/9)

**Rachi écrit** : « Et prends-moi, ils m'appartiennent, et ils ne sont donc pas volés. Yits'hak avait stipulé dans sa kétouba qu'elle aurait le droit de prendre chaque jour deux chevreaux. »

**On pourrait se demander** : Étant donné que Rivka ne prend pas ces chevreaux pour elle-même mais pour les cuisiner à Yits'hak, par conséquent, même s'ils appartiennent à Yits'hak et pas à Rivka, il n'y a priori pas de vol. Alors pourquoi Rachi a-t-il besoin de justifier que Rivka ne vole pas par le fait que ces chevreaux lui appartiennent grâce à la kétouba ?

**Le Maskil LéDavid répond** : Puisque ce n'est pas la volonté de Yits'hak, c'est considéré comme du vol, à l'image de ce que la Guémara (Baba Metsia 61) dit : Réouven, désirant donner de l'argent à Shimon et sachant pertinemment que ce dernier va refuser, va alors voler Shimon afin qu'il soit rendu coupable de Kéfel (le double de ce qu'il a volé) envers Shimon et de cette manière Réouven aura réussi à donner de l'argent à Shimon. La Guémara tranche que bien que le vol effectué par Réouven était dans le but de le restituer à son propriétaire Shimon et que ce n'était en réalité qu'un stratagème pour remettre de l'argent à Shimon, cela est tout de même considéré comme du vol.

**Le Béer Bessadé propose la réponse suivante** : Le fait que Yits'hak désire manger un chevreau provenant du champ et non de son troupeau, il aurait donc économisé un chevreau de son troupeau, ainsi Rivka lui volerait cette économie.

**Mais le Béer Bessadé demande** : Pourtant la Guémara (Kétouvtot 67) dit qu'une personne qui, de par sa grande avarice, ne veut pas dépenser son propre argent pour se nourrir, le Beth Din aura le droit de lui donner de la tsédaka afin qu'elle se nourrisse jusqu'à la fin de sa vie et, après sa mort, réclamer à ses héritiers toute la tsédaka qui a été donnée à leur père. Il en ressort que bien que la volonté du père fût de se nourrir de la tsédaka afin d'économiser son propre argent, on peut lui prendre son argent contre sa volonté à travers ses héritiers et cela n'est pas considéré comme du vol.

**On pourrait proposer la réponse suivante** :

Ce dont la Guémara (Kétouvtot 67) parle, c'est d'une personne qui dépense moins qu'un homme devrait dépenser pour se nourrir. Ainsi, le Beth Din aura le droit de lui donner de la tsédaka pour qu'elle puisse s'alimenter normalement même si on compte lui reprendre à travers ses héritiers. C'est dans cette configuration que la Guémara dit que ce n'est pas du vol. Mais dans notre cas, Yits'hak aurait reçu de Essav toute la nourriture dont il a besoin, il n'aurait pas été en sous-nutrition. Ainsi, de prendre contre sa volonté son chevreau et de lui faire perdre l'économie d'un chevreau devrait être considéré comme du vol, c'est pour cela que Rachi a besoin de dire que ces chevreaux appartiennent à Rivka grâce à sa kétouba.

**Le Béer Bessadé répond à la question initiale ainsi** :

Étant donné que Yits'hak demande qu'on lui amène un repas pour qu'en contrepartie il donne la brakha, ainsi, ce chevreau que prend Rivka est certes pour que Yits'hak le mange mais Yaacov va aussi profiter de ce chevreau car grâce à lui, il pourra recevoir la brakha. Ainsi, Rivka prend un chevreau appartenant à Yits'hak contre la volonté de Yits'hak pour donner un profit à Yaacov. Cela ressemble au cas de celui qui emprunte sans permission, bien qu'il compte rendre l'objet, la Torah le considère comme un voleur sur le profit qu'il a tiré de cet objet, il a volé le profit qui ressort de cet objet. C'est pour cela que Rachi a besoin de dire que ces chevreaux appartiennent à Rivka grâce à sa kétouba.

**On pourrait également proposer la réponse suivante** :

Plus haut, Rachi explique que Yits'hak demande à Essav de ne pas lui ramener du gibier volé. Or, comme le demande le Sifté 'Hakhamim, c'est étonnant car Essav est considéré aux yeux de Yits'hak comme un tsadik. Cela nous force à dire qu'évidemment il ne lui parle pas de vol selon la Halakha, ceci est une évidence, mais il lui dit de faire attention à une chose qui pourrait paraître comme du vol même si selon la Halakha c'est autorisé, car pour mériter la brakha, il faut que tout soit plus que parfait. Ainsi, dans le cas de Rivka, certes selon la Halakha c'est autorisé, mais puisqu'on parle de brakhot, il faut faire plus que le din. C'est pour cela que Rachi a besoin de dire que ces chevreaux appartiennent à Rivka grâce à sa kétouba et qu'il n'y a même pas l'ombre d'un semblant de vol.

**Il ne faut pas laisser penser et ne pas laisser la place à une apparence mauvaise conduite, il faut être irréprochable, et ainsi on est un bon réceptacle pour recevoir les brakhot.**



## La question de Rav Zilberstein

Haïm Bellity

### Du football aux grandes retombées

David est un jeune garçon que ses parents ont inscrit dans une école relativement religieuse. Il montre rapidement ses capacités et devient vite le premier de la classe. Mais puisque ses parents veulent aussi qu'il fasse du sport, ils l'inscrivent à un stage de foot. Là aussi il fait preuve d'un grand talent et toute la ville ne parle que de lui. Après deux années de foot, des grands clubs montrent déjà un intérêt pour lui et lui proposent de jolis contrats à la clef. Évidemment, David accepte et ne tarde pas à être le pilier de l'équipe et c'est pourquoi, lorsqu'on lui demande de venir jouer le Chabat, il a du mal à refuser. C'est à ce moment-là que le directeur d'école va le trouver et lui demande de refuser mais David ne l'écoute pas car il sait qu'il met en danger son équipe dans l'évolution du championnat. Hanania, le directeur, se demande donc s'il est judicieux de garder un tel enfant dans son école. Le dilemme est assez complexe. D'un côté, il sait très bien que ses camarades de classe suivent l'évolution de son équipe et savent donc pertinemment qu'il joue le Chabat et ceci risque bien évidemment de les influencer dans le mauvais sens. D'un autre côté, David est un bon garçon qui progresse aussi dans l'accomplissement de la Torah et les Mitsvot et si on le renvoie de cette école, il risque d'aller dans une autre école non religieuse où son évolution spirituelle sera stoppée net. Que doit-il faire ?

Malgré la difficulté de la chose, le Rav Zilberstein tranche que si on ne peut en aucun cas raisonner David, on ne pourra garder un tel enfant dans l'école. La raison

est simple, les gens penseront qu'on peut très bien étudier la Torah et d'un autre côté la transgresser et la faire transgresser à des milliers de spectateurs. Et même s'il est vrai que le risque que David se détache des voies de la Torah existe, cependant rien n'est comparable au 'Hiloul Hachem fait par ses actes. Et même s'il est raconté qu'un jour Rav David Powarski encore jeune homme vint trouver son maître, le Rav Yerouham Leibowitch, pour lui demander s'il était au courant qu'un des Ba'hourim de la Yechiva fumait en cachette le Chabat, le Rav lui répondit par l'affirmative, ce qui étonna Reb David qui lui demanda donc pourquoi il ne le renvoyait pas. Rav Yerouham répondit que le grand-père de ce jeune homme qui était un des grands Tsadikim de la génération précédente lui criaient du Ciel pour qu'il sauve son petit-fils. Et effectivement, avec beaucoup de patience, d'amour et de temps, il réussit à le sauver et l'aider à remonter la pente pour devenir un Talmid 'Hakham. Mais cette histoire ne ressemble pas à notre cas où le Hiloul Chabat se fait aux yeux de tous et risque d'entraîner les autres. Le Rav prend d'ailleurs preuve pour son Psak de Yichmaël que Avraham a dû renvoyer de sa maison seulement car il influençait mal Yits'hak, comme Sarah Iménou le remarqua.

En conclusion, le directeur se devra de faire le maximum pour que David cesse ses matchs le Chabat, et si cela ne se fait pas, il le renverra pour ne pas risquer de mal influencer les autres élèves. Évidemment, ceci n'est pas une 'Halakha tranchée pour tous mais chaque cas devra être jugé par un Rav compétent.

(Tiré du livre *Oupiryu Matok, Béréchit, p. 187*)

Léïlouy Nichmat Roger Raphaël ben Yossef Samama